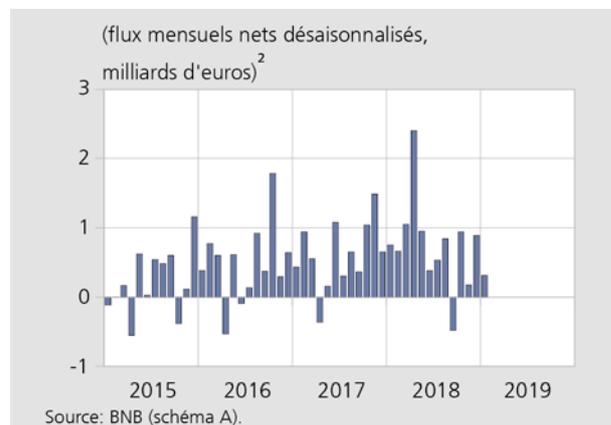
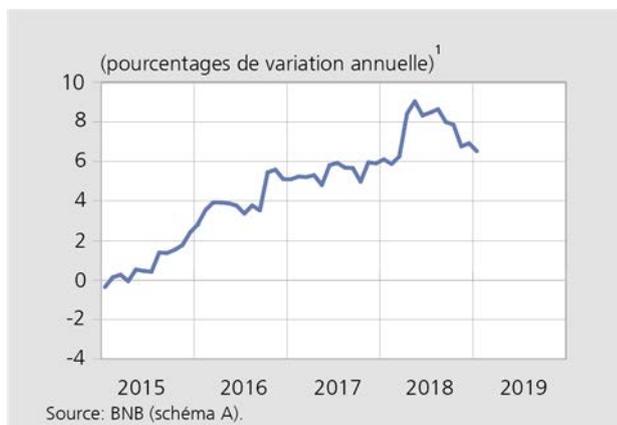


Liens: [observatoire du crédit](#)

Janvier 2019

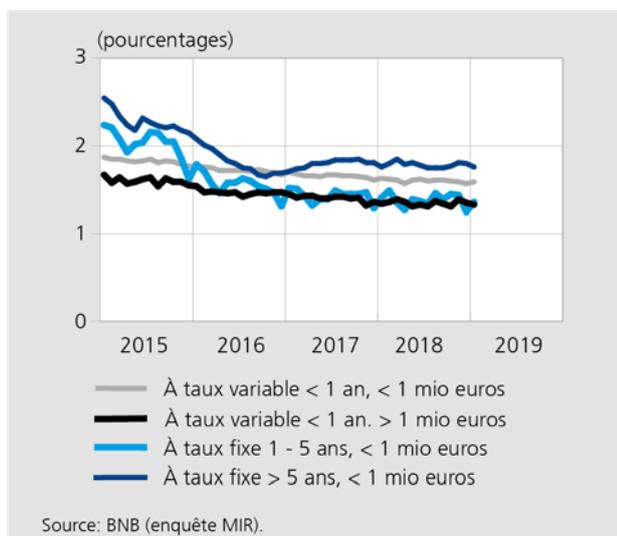
### CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



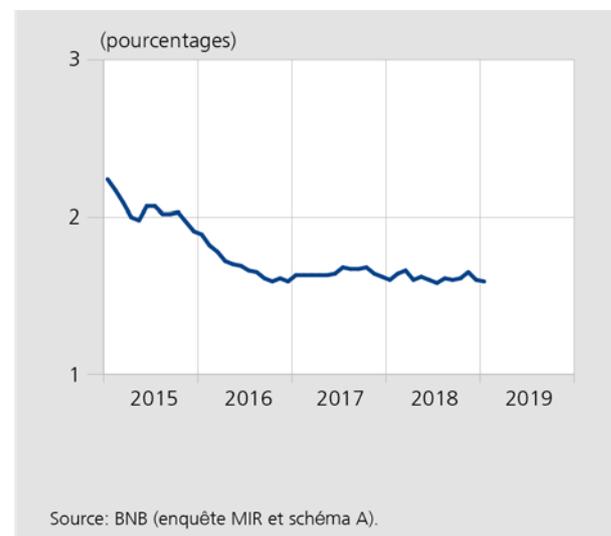
Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières a diminué en janvier, ressortant à 6,5 %, contre 6,9 % le mois précédent. L'évolution des crédits de maturité moyenne est à l'origine de cette baisse: le taux de variation des prêts compris entre un et cinq ans est tombé à -2,4 % (contre 4,0 % en décembre). En revanche, les taux de croissance annuelle des prêts à court et à long termes ont légèrement augmenté: celui des crédits à moins d'un an est passé de 9,3 % en décembre à 10,1 % en janvier et celui des emprunts à plus de cinq ans de 6,6 à 7,1 %. Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en janvier a été supérieur de 0,3 milliard d'euros à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a peu varié en janvier, ressortant à 1,59 % (-1 point de base par rapport à décembre). Ce fléchissement a touché les crédits à long terme et ceux à court terme d'un montant supérieur à un million d'euros: le taux sur les emprunts à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) s'est contracté de 4 points de base, pour s'établir à 1,76 %, tandis que celui sur les prêts à court terme est revenu à 1,33 % (-2 points de base). En revanche, le tarif sur les emprunts à moyen terme (dont la fixation du taux est comprise entre un et cinq ans) s'est relevé à 1,36 % (+11 points de base) et le taux à court terme (dont la fixation du taux est inférieure à un an) associé à des crédits d'un montant inférieur à un million d'euros a affiché 1,59 % à la fin de janvier (+2 points de base par rapport au mois précédent).

### TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



### TAUX MOYEN PONDÉRÉ<sup>3</sup>



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.  
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.  
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.